

DEMANDE D'AUTORISATION DE PORT DE PUBLICITE

☐ CARTE ANNUELLE

☐ AUTORISATION PONCTUELLE (Validité pour une seule compétition, durée maximum 7 jours consécutifs)

BATEAU ou WINDSURF

☐ Dériveur ☐ Habitable ☐ Windsurf ☐ Multicoque ☐ VRC ☐ Quillard de sport

Classe : Numéro de voile :

Longueur hors tout : Nom du Bateau (acte de francisation) :

PROPRIETAIRE OU RESPONSABLE A BORD

Nom : Prénom : N° licence FFVoile :

Si le propriétaire est un club, nom et n° d'affiliation :

Adresse :

Tel :

courriel :

MARQUE(S) PUBLICITAIRE(S) PORTEE(S) PAR LE BATEAU OU WINDSURF

.....
.....

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES EN CAS DE DEMANDE D'AUTORISATION PONCTUELLE

Intitulé de la compétition :

Dates et organisateur de la compétition :

Ci-joint : ☐ chèque d'un montant de euros à l'ordre de la FFVoile ☐ Espèces

Demande effectuée le : Signature :

Cadre réservé FFVoile Reçu le : n°

Observations :

.....Demande traitée par :

Tarifs 01/01/2013	Longueur hors tout (en mètres)	Carte	Attestation Ponctuelle
Catégorie 1	$L < 6,30$	17 €	8
Catégorie 2	$6,30 \leq L < 8$	28 €	11 €
Catégorie 3	$8 \leq L < 9,50$	54 €	18 €
Catégorie 4	$9,50 \leq L < 11$	107 €	38 €
Catégorie 5	$11 \leq L < 13$	230 €	80 €
Catégorie 6	$13 \leq L < 18$	490 €	170 €
Catégorie 7	$L \geq 18$	915 €	320 €

Formulaire à renvoyer par courrier à : Fédération Française de Voile, Service Licences,
17 rue Henri Bocquillon 75015 PARIS



PARTENAIRES OFFICIELS

PARTENAIRES OFFICIELS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'organisme national de la voile, membre de l'U.S.A.P. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 10/12/72